

Famille : MYRISTICACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Virola spp.

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

## DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun clair

Aubier : non distinct

Grain : moyen

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Les grumes doivent être débitées, stockées sous l'eau ou traitées aussitôt après l'abattage (faible durabilité).

## DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 90 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

## PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,52	0,07
Dureté monnin* :	1,4	0,6
Coeff. de retrait volumique :	0,58 %	0,17 %
Retrait tangentiel total (RT) :	9,5 %	1,3 %
Retrait radial total (RR) :	5,6 %	1,3 %
Ratio RT/RR :	1,7	
Pt de saturation des fibres :	34 %	
Stabilité en service :	peu stable	

## PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	37 MPa	7 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	65 MPa	14 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	12430 MPa	2691 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm <sup>2</sup> )		
Facteur de qualité musicale : 84,8 mesuré à 3133 Hz		

## DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 1-2 - moyennement imprégnable à imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).

## NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

## SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale à lente

Risque de déformation : élevé

Risque de cémentation : non

Risque de gerces : élevé

Risque de collapse : oui

Notes : Séchage artificiel à mener prudemment et lentement afin de réduire les défauts en particulier dans les fortes épaisseurs.

Table de séchage suggérée : 2

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	50	47	84
40	50	45	75
30	55	47	67
20	70	55	47
15	75	58	44

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

## SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal

Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié

Outils d'usinage : ordinaire

Aptitude au déroulage : bonne

Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Surface parfois pelucheuse.

## ASSEMBLAGE

Clouage vissage : faible tenue

Collage : correct

## CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom de YAYAMADOU ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

## RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

## UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué

Moulure

Emballage-caisserie

Bardeaux

Charpente légère

Menuiserie intérieure

Lamellé-collé

Panneau latté

Boîtes à cigares

Face ou contreface de contreplaqué

Meuble courant ou éléments

Coffrage

Tabletterie

Allumettes

Lambris

Panneaux de fibre ou de particules

Placage tranché

Pâte à papier

Notes : Substitut de l'OKOUME (*Aucoumea klaineana*) ou de l'ILOMBA (*Pycnanthus angolensis*) dans l'industrie du contreplaqué.

## PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Brésil	UCUUBA	Brésil	VIROLA
Colombie	NUANAMO	Colombie	SEBO
Équateur	CHALIVIANDE	Équateur	SHEMPO
Guyana	DALLI	Guyane française	MOULOMBA
Guyane française	YAYAMADOU	Guyane française	YAYAMADOU MARECAGE
Guyane française	YAYAMADOU MONTAGNE	Honduras	BANAK
Pérou	CUMALA	Suriname	BABOEN
Suriname	PINTRI	Trinitad-et-Tobago	CAJUEA
Vénézuela	CAMATICARO	Vénézuela	CUAJO
Vénézuela	OTIVO	Vénézuela	SANGRINO
Vénézuela	VIROLA	Royaume-Uni	DALLI

